



Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



FRANCHE-COMTÉ

Tarier des prés // *Saxicola rubetra*

Statut

Nicheur peu commun et migrateur en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
VU	VU (critère C1)	oui	-	oui (nidification)	4

Répartition et populations

Le Tarier des prés occupe principalement la frange Est de la France, le Massif Central, les Pyrénées et quelques grandes plaines où il se raréfie. La population nationale est estimée 20000 couples. La tendance nationale est alarmante et de nombreuses régions naturelles ont perdu ou sont sur le point de perdre cet habitant typique des prairies. C'est notamment le cas dans les zones de plaine des régions voisines de la Franche-Comté : Alsace, Champagne-Ardenne, Rhône-Alpes. En Suisse, l'espèce a également perdu du terrain à basse altitude, sur le Plateau et le Jura, avec des retraits documentés de 20 à 50% en 20 ans selon les régions.

En Franche-Comté, la distribution du Tarier des prés est historiquement large puisque calquée sur l'habitat prairial que l'on trouve potentiellement des basses vallées alluviales aux alpages. Les atlas des oiseaux nicheurs de Franche-Comté (1984) et du Jura (1993) mentionnaient une très large distribution avec de meilleures densités en altitude. Vingt à trente ans plus tard, l'aire de distribution s'est nettement rétractée (moins d'un tiers des mailles atlas régionales occupées) et l'on trouve essentiellement ce passereau en montagne au-dessus de 800 mètres ainsi que dans les grands ensembles prairiaux du val de Saône et de ses affluents où il est devenu rare et localisé. Ailleurs, il a quasiment abandonné le premier plateau et la plupart des zones alluviales trop cultivées (Doubs, Loue et affluents). Son absence en basse vallée de l'Ognon contraste avec les indices (néanmoins peu nombreux) en Bresse. Certaines petites vallées et habitats particuliers (camps militaires, aérodromes) sont occupés localement dans la région sous-vosgienne et le nord de la Haute-Saône.

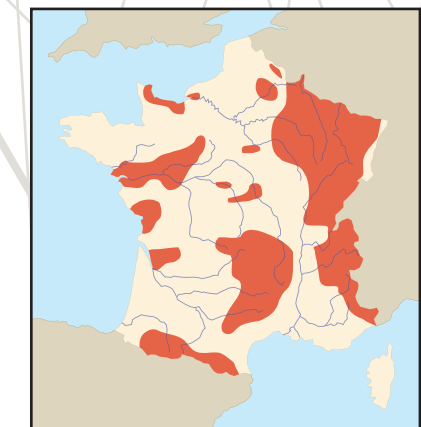
En plaine et en dessous de 800 mètres d'altitude, la population peut être estimée à seulement 150 couples répartis comme suit :

- Haute-Saône : environ 100 couples (50-52 en vallée de la Saône, 5 en vallée de la Mance, 5 dans le secteur Lanterne/haute vallée de l'Ognon, 20-22 couples sur la zone sous-vosgienne, les Mille Etangs et le PNR du Ballon des Vosges, 10-20 couples à Malbouhans, moins de 5 couples sur le secteur de Vesoul).
- Jura : moins de 20 couples en dessous de 800 mètres (effectifs sporadiques en vallée de la Vallière et autres vallées bressannes) ; absence notable en Petite Montagne et quasiment disparu du Premier plateau.
- Doubs : moins de 10 couples en dessous de 800 mètres dans la région de Pierrefontaine-les-Varans (aucun en plaine).
- Territoire de Belfort : moins de 10 couples en plaine.

La population régionale compte probablement quelques centaines de couples dans les prairies, marais, bords de tourbières et de lacs en montagne au-delà de 800 mètres, notamment dans le Haut Doubs et le Parc naturel régional du Haut Jura qui sont le bastion régional de l'espèce. Différentes études dans ce PNR montrent l'importance du site

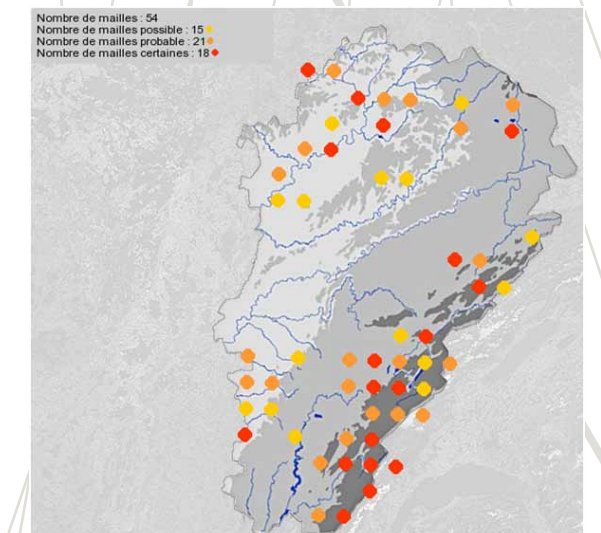


Tarier des prés mâle © Jean-Claude Desprez



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition du Tarier des prés en Franche-Comté en période de nidification (Atlas 2009-2012)





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Tarier des prés // *Saxicola rubetra*

pour l'espèce. Le Tarier des prés est contacté dans près de 7 points d'écoute sur 10 en milieu humide à l'échelle du Parc en 2007 et présente par exemple des densités de 0,8 couple/10 ha autour de Mouthe en 2010. En plaine, les populations du Val de Saône présentent des densités plus faibles de 0,22 à 0,43 couple/10 ha.

Concernant les tendances, des déclinés locaux sont documentés en Val de Saône, sur le site de Malbouhans et même en altitude où les suivis de la Réserve naturelle du Lac de Remoray (Doubs) montrent qu'une population fluctuante de 20 couples environ dans les années 1990, aujourd'hui réduite à environ 15 couples. L'effectif départemental jurassien annoncé dans l'atlas de 1993 était de 3000-4000 couples. Il nous est impossible de mettre ce chiffre en perspectives ici mais il nous paraît a posteriori surestimé. La contraction de la distribution reste un signe indéniable du déclin de l'espèce.

Habitat et écologie

Le Tarier des prés est un emblème des prairies, souvent humides, peu fauchées ou tardivement, riches en flore, insectes associés et postes de chasse (buissons, plantes robuste comme les ombellifères, piquets, fils, murets ou tas de pierres, etc.). On le trouve ainsi dans les prairies alluviales humides, les marais, les pâturages de montagne et marginalement ou par défaut dans des prairies plus banales, des friches ou des talus en bord de cultures. Ce passereau est majoritairement insectivore et niche à même le sol.

L'espèce revient de ses quartiers d'hivernage (savanes et prairies d'Afrique sub-saharienne) en avril (exceptionnellement en mars) et culmine à la charnière avec le mois de mai. A cette période, on peut l'observer dans tous les milieux ouverts y compris posé dans les labours, parfois par groupes allant jusqu'à 10 ou 15 individus au lendemain d'une nuit de migration soutenue. Migrateurs nordiques et nicheurs cantonnés se côtoient alors et l'observateur devra ne pas surestimer la population locale de l'espèce. Fin mai encore, des individus peuvent se trouver en halte en des lieux où ils ne nichent pas. La ponte a surtout lieu en mai, plus ou moins tard selon l'altitude. Souvent détruite avec la fauche, la première ponte est remplacée quelques jours ou semaines plus tard. L'espèce se disperse au cours de l'été et migre surtout en août et en septembre pour disparaître complètement après mi-octobre (exceptionnel en novembre). A cette période également, des conditions météorologiques contraignantes peuvent bloquer au sol des groupes de migrants, donnant l'illusion que le Tarier des prés est un hôte commun des pâtures et cultures de la région.



Tarier des prés © Jean-Claude Desprez

Habitat type du Tarier des prés © Laurent Delafollye





Liste rouge

des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



UNION EUROPEENNE



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Tarier des prés // *Saxicola rubetra*

Menaces et priorités de conservation

Comme tout un cortège d'oiseaux nichant au sol, le Tarier des prés est menacé. Son déclin à large échelle est documenté au niveau national par le Suivi Temporel de Oiseaux communs et il est considéré comme l'un des passereaux les plus menacés de France. Largement dépendante de politiques agricoles et environnementales, visant à stabiliser ou restaurer la superficie et la qualité fonctionnelle des prairies et zones humides aux échelles européenne et nationale, la conservation du Tarier des prés peut malgré tout être abordée localement. Là où des populations subsistent, il est indispensable de préserver l'habitat par le panel de mesures contractuelles actuellement disponible. Même si l'espèce n'est pas considérée comme d'intérêt communautaire par les annexes des directives européennes (datant de plus de 30 ans), elle peut profiter indéniablement des mesures destinées à conserver les milieux prairiaux du réseau Natura 2000. Néanmoins, que ce soit dans les zones gérées ou mêmes protégées réglementairement, il apparaît que la conservation de l'espèce n'est possible qu'en assurant un taux de reproduction suffisant et donc une fauche tardive des prairies. En effet, pour ne pas transformer tout ou partie des derniers bastions de l'espèce en « population puits » (où la mortalité n'est pas compensée par la production de jeunes), il est indispensable que la première fauche ait lieu après l'envol, soit au moins au 1er juillet (c'est le levier d'action le plus évaluable). L'illusion du maintien des effectifs (par immigration) masque souvent le caractère non viable à terme de nos petites populations. L'indéniable dégradation de la qualité et de la diversité des prairies du premier plateau a presque anéanti les populations de cette espèce entre 500 et 800 mètres d'altitude. Ces secteurs à vocation herbagère (notamment pour le Comté) se sont considérablement appauvris en biodiversité et sont en outre généralement exclus des périmètres gérés ou protégés de la région. Enfin, une protection urgente des dernières populations de plaine encore soumises à la destruction de leur habitat (reconversion en culture, en zones d'activités etc.) est nécessaire. Plus encore que le Râle des genêts (*Crex crex*) qui est très localisé en Franche-Comté, le Tarier des prés doit devenir le symbole régional de l'enjeu de conservation des prairies franc-comtoises de qualité.

Rédaction : Jean-Philippe Paul- mise à jour : avril 2011



Tarier des prés © Frédéric Maillot

Tarier des prés © Jean-Philippe Paul

